

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 2 (1910)  
**Heft:** 3  
  
**Rubrik:** Mouvement syndical international

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Organes de la fédération.* Après avoir écouté attentivement les explications intéressantes du camarade Viret sur le but du journal de la fédération et les modifications qui semblent nécessaires à son sujet, le congrès décide que le format du journal français soit agrandi et qu'une page soit réservée pour le texte italien. Sur la proposition de la section de Winterthour il fut encore décidé de faire paraître les deux journaux régulièrement tous les 15 jours, au lieu de deux fois par mois seulement.

*Nomination des secrétaires.* En même temps que le camarade Schifferstein fut élu président, les camarades Fischer, Viret et Thies ont été confirmés dans leurs fonctions de secrétaires.

On a encore procédé à la *revision des statuts* et renvoyé au comité central un nouveau projet de règlement pour les secours. Une section ayant proposé que la fédération ne s'inscrive plus au registre du commerce, le camarade Viret a demandé l'étude de cette question très grave maintenant que nous sommes appelés à prononcer des boycotts. Il faut voir si, tout en étant inscrit, on peut mettre notre fortune en lieu sûr, si non il ne faut plus s'inscrire.

La question du label intéressant non pas seulement une catégorie de la classe ouvrière, mais la classe ouvrière tout entière en tant que consommateurs, sera mise à l'ordre du jour du prochain congrès de l'Union suisse des fédérations syndicales.

Concernant le travail de nuit dans les boulangeries, la résolution suivante a été votée, présentée par les camarades Léo Macchi, représentant des boulanger du Tessin et H. Viret :

« Le congrès de la Fédération suisse des ouvriers des industries alimentaires, réuni à Fribourg les 27 et 28 février 1910, au sujet de la question de l'abolition du travail de nuit dans les boulangeries et pâtisseries, reconnaît l'urgence nécessaire de cette réforme dans l'industrie de la boulangerie pour des raisons morales, matérielles, humanitaires et hygiéniques; cette réforme étant déjà réalisée dans plusieurs pays et plusieurs cantons l'ayant déjà introduite ou voulant l'introduire.

« Considérant que le décret du Conseil fédéral du 14 janvier 1893 (article 1<sup>er</sup>, alinéa 2) est un grave obstacle à l'introduction de la réforme au point de vue de l'égalité de traitement entre la petite et la grande boulangerie;

« Étant donné qu'aucun inconvénient technique ou autre ne s'oppose à ce que l'industrie de la boulangerie soit soumise aux mêmes dispositions législatives et aux mêmes lois de protection ouvrière que les autres industries;

« Dans l'attente de la réforme de la loi fédérale sur les fabriques, le congrès décide :

« 1. D'inviter le Conseil fédéral à abroger immédiatement le paragraphe 2 de l'article 1<sup>er</sup> du décret susdit;

« 2. De charger le comité central, d'accord avec l'Arbeiterbund et le Gewerkschaftsbund, de l'élaboration d'une enquête :

a) Sur les conditions des locaux, de la manipulation du pain, etc.;

b) Sur les conditions de travail des ouvriers (horaire, salaire, logement, nourriture, etc.).

« 3. Une sérieuse agitation sera engagée afin que les cantons élaborent des dispositions législatives et réglementaires soumettant à la loi fédérale sur les fabriques les petites boulangeries sans distinction du nombre des ouvriers, et les patrons travaillant sans ouvrier ».

A 5 heures de l'après-midi un triple hoch saluait la fin du congrès; congrès plutôt aride qui n'aborda que des questions administratives. Point de paroltes inutiles, mais un travail nécessaire de réorganisation. Souhaitons qu'il marque un nouveau progrès de la fédération.



## Mouvement syndical international

### Ouvriers chinois.

Dans la « Revue syndicaliste », rédigée par le camarade Albert Thomas, à Champigny (Marne), Edmond Rottach publia récemment un article qui nous renseigne quelque peu sur les coutumes syndicales des travailleurs dans l'Empire céleste.

On sait que les ouvriers chinois jouent un rôle important dans la vie économique des Indes, de l'Océanie et de l'Amérique, et la Chine elle-même a enfin dû commencer à modifier son régime économique. Ainsi, nous pensons intéresser nos lecteurs en reproduisant ici les notes d'Edmond Rottach, publiées sur les prolétaires chinois :

Les ouvriers en Chine semblent se grouper par pays d'origine, par province, beaucoup plus que par profession. C'est d'ailleurs une coutume générale à tout Chinois, où qu'il soit et quel qu'il soit — principalement les marchands qui par métier sortent beaucoup, — de se rapprocher de ceux dont la famille est du même endroit. Dans chaque ville importante il y a des clubs d'à peu près chaque province. Ce sont les plus beaux bâtiments de la Chine : ils servent de pagodes, de lieux de réunions et on y donne le théâtre fréquemment à des jours périodiques déterminés par le groupement. Une école y est souvent annexée et souvent aussi une société de bienfaisance. C'est là qu'on dépose son cercueil en attendant de pouvoir le ramener au pays. C'est l'organe important de la vie commune, à la fois Bourse du travail et Bourse aux marchandises (pour autant que les marchands y discutent les prix et la situation des denrées sur le marché).

Pourtant, au fur et à mesure que les métiers se différencient, je crois qu'on pourrait parler de groupements par métiers. C'est particulièrement frappant à *Kingtetchen*, le grand centre de fabrication de la porcelaine pour toute la Chine. C'est un bourg du Kiangsi qui, par son importance, son étendue et sa population, est comparable à Lyon. Il y a là les tourneurs, les broyeurs de couleurs, les peintres (sur bols et sur vases, de paysages et de fleurs), les chauffeurs, les porteurs de bois pour les fours, etc. Toutes ces professions sont exercées à peu près exclusivement par les gens de la province. On parle bien ici de Cantonais encore, ou de Tonkinois ou de Pékinois, mais il s'agit des commerçants, marchands de 18 provinces qui achètent là pour une maison de leur pays; il y a les banquiers du Nganhori, les exportateurs du Canton, etc., mais les travailleurs proprement dits sont tous du Kiangsi; et cette grosse population ouvrière turbulente se groupe par corporations.

J'ai assisté là-bas à la fin d'une grève des porteurs de bois. Ils voulaient avoir 6 sapèques de plus par charge. L'augmentation était légitime, car tous les autres corps de métier, ces dix dernières années, ont été augmentés au fur et à mesure que le coût de la vie augmentait. Les commissionnaires, sortes de gros contracteurs qui fournissent, à l'année, les fours du bois nécessaire à la chauffe, acceptaient le principe de la réclamation, mais disaient : « On n'a jamais augmenté les porteurs que de 2, voire même 1 sapèque à la fois; 6 d'un coup c'est inacceptable. » Les ouvriers tinrent bon. Ils envoyèrent trois des leurs demander l'arbitrage du missionnaire catholique de l'endroit dont le prestige est plus grand que le nombre de ses chrétiens dans ce milieu-là. Aussitôt les contracteurs vinrent aussi à l'Eglise. On discuta beaucoup, ouvriers et contracteurs séparément. Des deux côtés on donnait sa parole; le missionnaire croyait ne pouvoir promettre aux ouvriers qu'une augmentation de 4 sapèques. Finalement ils eurent ce qu'ils voulaient, et du port aux fours on recommença à porter le bois.

Une particularité à noter dans la vie ouvrière est que l'ouvrier est nourri par l'employeur, qu'il travaille ou fasse

grève et pourtant les grèves, qui sont fréquentes, durent peu, même si elles n'aboutissent pas. Alors on recommencera.

Quand le travail cesse, dans ces espèces de grands ateliers de famille, c'est fait partout tout d'un coup, en un clin d'œil. Il y a du malaise dans un atelier; on essaie d'arranger, et si ça ne réussit pas, tout à coup un ouvrier crie qu'on arrête, on casse tout; les poteries tournées ou passées à la première cuisson, tout vole; et dès que le bruit arrive dans un autre atelier qu'on a cassé chez un tel, on casse et brise de même chez chacun des chefs d'atelier, et cela sans entente préalable et raisonnée, sans discussion, instinctivement. L'ouvrier dit: « On ne sait pas ce qu'il y a chez X..., mais si le travail a cessé, il y avait des raisons », et par solidarité, on en fait autant. Presque toujours, d'ailleurs, on reprend le lendemain partout et le plus naturellement du monde, parce qu'on apprend que X... a cédé et qu'on travaille chez lui, ou parce qu'on travaille chez lui, même s'il n'a pas cédé.

Dans les ateliers de chemin de fer, les ouvriers du même atelier sont des parents du contremaître en général ou des amis de village. De même les tâcherons ne traillent à un chantier qu'où ils connaissent quelqu'un; mais quoiqu'il y ait là des ouvriers qualifiés, et excellents comme les modeleurs, fondeurs, forgerons, c'est le groupement par pays qui persiste. D'ailleurs, comme il y a des Européens en relation avec les chefs d'ateliers ou de chantiers, la vie ouvrière chinoise n'est plus là aussi au naturel.

Il faut noter la manière de se comporter de l'autorité en cas de trouble dans la vie ouvrière ou économique du pays. L'administration officielle, ce sont les mandarins. A-t-on à se plaindre d'un arrêt, il y a du bruit dans la rue, les marchands ferment boutique et refusent de vendre et voilà entravées toutes les affaires. Les pauvres font des manifestations devant les bureaux de l'administration et menacent de piller; alors le mandarin cède et il va par les rues, à pied, — ce fier qui ne sort d'ordinaire qu'en chaise à porteurs ou à cheval, — et il fait des supplications à la porte de toutes les maisons pour qu'on ouvre et que le mouvement reprenne, et cela tout du long de la grande artère commerçante du pays; et le train ordinaire reprend, au moins pour un certain temps.

Il n'est pas facile de faire une étude des ouvriers des usines, d'abord parce qu'il y en a encore peu en Chine, et surtout parce que ceux qui y vont, hommes, femmes, enfants surtout, n'y travaillent guère régulièrement. Il y a beaucoup de désordre, de tâtonnements, le travail n'y est pas organisé à proprement parler. C'est à peu près encore la même chose dans les différents domaines où le Chinois a emprunté récemment à l'Européen: écoles, usines, armée, bureaux; on n'en peut guère voir que l'incohérence, même quand ça réussit. A l'usine impériale de porcelaine de Kingtetchen, le régime l'est le même que dans un atelier de famille, mais naturellement il en va autrement aux filatures de Wout'chang ou de Sanghaï qui, elles, n'ont pas une origine indigène; et il y a aussi une étude à faire des mineurs, au Chansi, mais surtout dans le Honan et à Tongshan ou bien à Fong-Tse. Le porion chinois dans les mines allemandes ou anglaises est un des gros facteurs de la nouvelle vie minière de Chine. *Edmond Rottach.*

### Amérique du Nord.

#### *Luttes économiques aux Etats-Unis.*

Les derniers événements qui se sont produits dans la lutte entre les travailleurs et les grands capitalistes de l'Union américaine prouvent que la croyance à la forme des institutions gouvernementales est vaine, que les meilleures formes des institutions d'Etat restent sans valeur pour la classe qui n'a pas la puissance économique néces-

saire pour se servir de ces institutions à son propre avantage.

Les Etats-Unis, transformés par la lutte victorieuse du capitalisme industriel des Etats du Nord contre les agrariens ou planteurs et marchands d'esclaves des Etats du Sud en une géante union capitaliste, forment aujourd'hui l'arène de plusieurs bandes de brigands modernes, organisées d'une façon grandiose. Contre ces bandes de grands capitalistes les peaux rouges les plus sauvages n'étaient que des enfants bien innocents. Les immenses forêts vierges ont été transformées par la civilisation capitaliste en un seul marais monstre, dans lequel la décadence morale, la corruption politique et le pire absolutisme économique peuvent fleurir à souhait.

Dans de telles conditions qui s'expliquent quelque peu par l'histoire et la composition particulière de la population des Etats-Unis, il ne faut pas trop s'étonner du fameux *jugement rendu par les juges du district de Hartford.*

Pour avoir boycotté la fabrique de chapeaux Lœwe & Cie, à Daubury, le secrétaire de la Fédération des chapeliers et 204 membres de la fédération ont été condamnés à payer une indemnité de 220,000 dollars, soit environ 1,110,000 francs à ces capitalistes.

Le jugement serait basé sur la loi contre les trusts, une loi par laquelle on ne supprime pas les trusts, mais dont le gouvernement peut se servir pour arracher aux trusts quelques millions de dollars que les trusts sauront à leur tour arracher aux consommateurs. Depuis quelque temps le public consommateur cherche à se défendre contre le pillage des grands trustiers par le boycottage et cela avec un peu plus de succès que s'il devait avoir recours aux législateurs.

Maintenant, les hauts fonctionnaires d'Etat, qui ne sont que des valets à la solde du gros capital, devraient empêcher l'emploi du boycottage. Seulement l'interdiction du boycott ne peut être prononcée immédiatement sur toute la ligne. Il paraît plus opportun de procéder par étape, en interdisant l'emploi du boycott aux producteurs. Les hommes d'Etat ont sans doute calculé qu'après avoir réussi à empêcher les producteurs, la classe ouvrière, à recourir au boycottage, il leur sera plus facile d'étendre cette interdiction aux consommateurs ensuite. Ainsi il n'y aurait pas de meilleur moyen pour servir les intérêts du capitalisme que les « Anti-Trust-Laws ».

\* \* \*

Certains camarades voient dans ce jugement un moyen facile pour détruire l'organisation syndicale et pour anéantir toute son action. Nous voulons bien admettre que les gouvernements puissent par de semblables moyens causer un grave préjudice à l'action syndicale. Toutefois, nous sommes d'avis que l'efficacité de pareils jugements soit plus apparente que réelle et que leurs effets ne puissent nuire que momentanément.

En réclamant une somme aussi monstrueuse les juges de Hartford se sont dénoncés eux-mêmes comme juges de classe, ils ont dépourvu leur verdict de toute valeur morale autant que matérielle. Le premier venu ignorant peut se rendre compte du fait que ces juges n'ont eu d'autre souci que de frapper l'organisation ouvrière au profit d'un grand patron. Puis, jamais les condamnés seront capables de payer une pareille somme d'argent et si on les flanque au clou, ce seront plus de 200 martyrs qui, une fois libérés, feront une propagande contre le capitalisme autrement redoutable que n'importe quel boycott. Même au cas où l'organisation syndicale des chapeliers disposerait de la somme réclamée, elle serait assez prudente pour sauver ses fonds à temps utile des griffes des pirates capitalistes. Finalement, ce jugement, au lieu de diminuer l'effet du boycottage, l'aura rendu beaucoup plus efficace.

Pour comble, les travailleurs américains comprendront qu'en même temps qu'ils forment de grandes organisations syndicales pour déployer une vaste action économique, ils doivent s'assurer le concours d'une organisation ouvrière politique qui se place nettement sur le terrain de la lutte de classe.

Il est possible que le jugement de Hartford frappe aujourd'hui cruellement certains syndicats ou un certain nombre de camarades syndiqués, mais ce jugement ne contribuera pas moins à donner au mouvement ouvrier américain une direction plus précise; la lutte syndicale soutenue jusqu'ici presque uniquement pour l'obtention de quelques améliorations immédiates sera dirigée franchement contre le capital.

### La grève des employés des tramways à Philadelphie

A la fin du mois de janvier, une grève des employés des tramways a éclaté à Philadelphie qui, dans des proportions beaucoup plus grandes, produit des événements analogues à ceux que nous avons vécus à Genève, lors de la grève du personnel des tramways.

La grève à Philadelphie représenta au début une lutte monstre entre 6000 employés des tramways et un consortium de millionnaires qui s'est assuré le monopole du service des tramways, non seulement à Philadelphie, mais aussi à Cincinnati, Indianapolis, Baltimore, Washington et dans plusieurs autres villes des Etats-Unis.

La cause principale de cette grève réside dans un mouvement de salaire terminé en 1907 avec succès pour les employés. A cette occasion les employés des tramways à Philadelphie ont obtenu une augmentation des salaires de 1 cent à l'heure, c'est-à-dire leurs salaires furent portés de 20 à 21 cents (1 fr. à fr. 1.05 à l'heure).

Ce n'était sans doute pas trop, puisque dans les autres villes les employés des tramways étaient payés de 27 à 28 cents à l'heure. Cependant, la compagnie «Philadelphia Rapid Transit Company» fit l'impossible pour annuler la concession faite aux employés. Entre autre elle embaucha à peu près 2000 kroumirs professionnels (scabs), en congédiant peu à peu les meilleurs militants du syndicat des employés. Les scabs formèrent une espèce d'association jaune, placée sous le patronage de la direction des tramways. Malgré ces mesures, ou plutôt talonnés davantage par l'attitude de la direction, les employés du syndicat rouge cherchaient à organiser tous les collègues non syndiqués, à l'exception des scabs et bientôt ils présentèrent à la direction la revendication de porter les salaires à 25 cents à l'heure. La compagnie n'a voulu accorder que 22 cents. Il en résulta une première grève qui s'est terminée après quelques jours par une sentence arbitrale et la paix semblait rétablie pour longtemps. Au 1<sup>er</sup> janvier de cette année, la compagnie annonça par affiche qu'elle avait décidé d'instituer une assurance sur la vie pour chaque employé allant jusqu'à 500 dollars (environ 2500 francs); une caisse de retraite offrant une pension de 20 dollars par mois aux employés âgés de plus de 65 ans et ayant plus de 25 années de service auprès de la compagnie. En outre, comme gratification de nouvel-an, elle offrait une augmentation générale de 1 cent à l'heure, chaque année jusqu'en 1914 ou le taux maximum de 25 cents à l'heure serait atteint, pour tous les employés actuellement au service de la compagnie.

Le syndicat vit dans ces cadeaux offerts par la compagnie une manœuvre louché, destinée à faire sombrer l'organisation rouge, et les employés trouvaient que le délai prévu pour l'entrée en vigueur de l'augmentation des salaires à 25 cents jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1914 était beaucoup trop long.

Entre temps, la compagnie publia une déclaration disant que c'était le syndicat jaune qu'elle reconnaissait officiellement comme représentant des employés.

Quelques jours après cette déclaration, 300 employés syndiqués furent congédiés d'un coup. Cette provocation mit le feu aux poudres. Plus de 5000 employés quittèrent le travail immédiatement. Les autres organisations ouvrières prirent fait et cause pour les grévistes et c'est ainsi que finalement la grève générale fut proclamée à Philadelphie, à laquelle près de 50,000 travailleurs de différents métiers ont pris part.

Depuis, on a reçu les nouvelles les plus graves sur la marche de cette grève.

Il était question de 300 voitures démolies par la foule, d'un dépôt que les grévistes auraient fait sauter à la dynamite, de plusieurs morts et d'un grand nombre de blessés.

Puis, il y a eu des renforts de police, des levées de troupe pour protéger la compagnie et ses sujets et enfin des rencontres sanglantes entre la foule en émeute et la troupe, des arrestations, des condamnations et expulsions en masse, tout comme en Suisse.

Quant aux nouvelles, annonçant les actes de violence de la part des grévistes ou de la foule, il faut les accueillir avec prudence, car ces nouvelles se contredisent et elles ont souvent pour but de justifier dans l'opinion publique l'intervention de la force armée au seul bénéfice des millionnaires qui forment cette compagnie d'exploiteurs.

Cependant, s'il était vrai que des actes de violence de ce genre auraient été commis, sans croire à leur efficacité pour sauver la grève, nous pourrions facilement les comprendre dans des circonstances et dans un milieu comme la grande Union américaine les présente actuellement.

Aux Etats-Unis une grève perdue signifie une véritable catastrophe pour les travailleurs en cause.

Ces derniers sont condamnés ensuite à subir pendant longtemps les pires insultes de la part du patronat, et souvent une misère noire ou des privations terribles attendent les travailleurs vaincus, les frappant d'autant plus dur que l'ouvrier américain est habitué à vivre mieux que vit la plupart des travailleurs en Europe.

### L'organisation syndicale en Autriche, en 1909.

Pendant l'année 1909, les organisations syndicales autrichiennes ont dû subir une seconde période de crise ou plutôt le choc principal de la crise qui a commencé à se faire sentir au second trimestre de l'année 1908.

Le développement rapide qu'avaient pris les syndicats ouvriers en Autriche depuis l'année 1902, s'est subitement arrêté dans le courant de l'année 1908 et les syndicats les uns après les autres eurent de grandes pertes à enregistrer.

Pendant le premier semestre de l'année 1909, les fédérations centrales en Autriche ont subi une perte d'environ 60,000 membres (10% de leur effectif en moyenne). Jusqu'à la fin de l'année la situation s'est un peu améliorée, de sorte que pour toute l'année, il restait un déficit de 30,000 membres, soit le 5% de l'effectif en moyenne.

Les travailleurs syndiqués en Autriche étaient déjà habitués à vaincre. Les grandes luttes économiques et politiques que nos camarades autrichiens ont soutenu dans le courant des années 1906, 1907 et 1908 leur ont coûté d'énormes sacrifices, mais la plupart de ces luttes furent couronnées de succès, de sorte que les pertes subies en 1909 les ont frappé davantage.

Les causes de ce phénomène douloureux ne consistent pas uniquement dans la crise économique. Le progrès ou plutôt l'extension des organisations syndicales autrichiennes depuis 1902 s'est réalisé si rapidement

qu'il était impossible de transformer cette masse de nouveaux syndiqués en lutteurs conscients, suffisamment instruits et éclairés pour saisir toute la portée de la situation grave créée par les effets de la crise.

En Autriche, tout comme chez nous, les travailleurs qui s'imaginent que l'organisation n'a de valeur qu'aussi longtemps qu'elle est capable de liquider tous les mouvements et conflits par un succès immédiat, sont encore trop nombreux. Les nouveaux membres, attirés aux syndicats par les grands mouvements de salaire ne se rendent pas immédiatement compte qu'en quittant l'organisation, ils abandonnent une partie des positions acquises par la lutte, qu'ils seront obligés de reconquérir de nouveau à la prochaine occasion.

C'est ainsi que nous observons dans l'organisation syndicale ce phénomène, constaté dans l'économie en général et dans l'histoire, que «ce qui est facilement gagné est vite perdu».

A part cela, la situation spéciale, dans laquelle se trouvent placés nos camarades autrichiens, doit être prise en considération. Il y a entre autres la différence des langues, les nationalités diverses et l'influence considérable du clergé à signaler comme facteurs qui rendent l'organisation et l'instruction de la classe ouvrière excessivement difficiles pour une grande partie de l'Autriche.

Les chauvins nationalistes tchèques qui font avant tout une question nationale de toutes les questions philosophiques, politiques ou économiques ont réussi à détourner quelques mille membres aux fédérations des maçons et des métallurgistes.

\* \* \*

### Les rapports des fédérations.

La Fédération des travailleurs des campagnes et forêts, tout récemment fondée, a quelque peine à vivre. Cette fédération qui se partage en deux parties, dont une pour la Bohême allemande et une pour la Basse-Autriche, a perdu environ 200 membres; en Bohême, son effectif fut encore de 725 membres à la fin de l'année 1909.

La Fédération des travailleurs des mines a subi une perte d'environ 4000 membres et ne comptait plus que 28,000 adhérents au 31 décembre 1909.

La Fédération des verriers a été particulièrement éprouvée. Sur 8000 adhérents, elle en a perdu près de 1500 et cela tout en versant 120,000 couronnes de secours aux chômeurs pendant une seule année. Il en fut de même pour la Fédération des travailleurs sur porcelaine.

Seule la Fédération des travailleurs de la pierre a une augmentation de 4792 à 5403 membres à signaler.

La Fédération des mouleurs a perdu 1300 membres sur 10,000. Par contre, celle des bijoutiers et joailliers augmenta de 1600 à 1900 adhérents.

La Fédération des métallurgistes (\*) annonce une perte de 10,000 membres sur 61,500 pour l'année 1909. Sur ces 10,000 adhérents, 8000 environ sont des tchèques. L'administration de cette fédération accuse un déficit de 25,000 couronnes et la fortune était encore de 1,115,000 couronnes à la fin de l'année 1909.

La Fédération des tourneurs sur bois et celle des ouvriers sur bois sont restées stables. La seconde a dû dépenser plus d'un million de couronnes pour les différents secours aux membres.

La Fédération des ouvriers sur cuir signale une augmentation de l'effectif de ses adhérents de 4100 à 4200; il en fut de même pour la Fédération des selliers et tapissiers qui profitèrent des grandes commandes du gouvernement pour la guerre.

La Fédération des chapeliers enregistre une augmentation de 2411 à 2586 membres. La Fédération des tailleur est restée stable avec 7000 membres, celle des

(\*) En Autriche, les ouvriers horlogers comptent parmi les métallurgistes.

cordonniers a perdu 200 membres sur 5800 adhérents qu'elle comptait en 1908.

L'Union des travailleurs de l'industrie textile a vu baisser son effectif de 45,888 à 42,000 membres. Les recettes de cette organisation se montèrent à 730,000 couronnes et les dépenses à 645,000 couronnes pour l'année 1909.

Parmi les Fédérations des travailleurs de l'alimentation, celles des boulanger, pâtissiers, meuniers et bouchers se sont à peu près maintenues intactes; par contre, la Fédération des brasseurs et tonneliers a perdu 2000 membres sur 12,000.

La Fédération des travailleurs de l'industrie chimique annonce une augmentation de 110 membres; son effectif est monté de 18,620 à 18,730 adhérents en 1909.

La Fédération centrale des maçons a perdu environ 8000 membres, pendant que celles des peintres, des gypseurs, des travailleurs en tuileries sont restées à peu près stationnaires. Les fédérations des charpentiers et des couvreurs ont également subi une forte diminution.

En Autriche, les organisations des travailleurs des arts graphiques et du livre paraissent avoir été ménagées par la crise. Nous avions déjà constaté le même phénomène pour la Suisse (voir les n°s 8 et 9 de la Revue Syndicale 1909).

L'Union des relieurs a augmenté de 300 membres, celle des typographes autrichiens de 400 membres, il en fut de même pour les fédérations des ouvriers auxiliaires aux arts graphiques et des lithographes. Enfin, les organisations des employés de commerce ont également un petit progrès à enregistrer et la fédération des cheminots autrichiens constate une augmentation de plus de 4000 membres. L'effectif est monté de 58,101 à 62,500 adhérents en 1909.

Les organisations syndicales des ouvriers des théâtres et spectacles, celles des travailleurs des communes, la société des ouvrières à domicile, la fédération des travailleurs du tabac (\*) et celle des chauffeurs et machinistes annoncent une légère augmentation de leur effectif. Ce sont de nouveau des branches qui ne subissent pas les crises autant que les travailleurs de l'industrie privée.

L'organe central des fédérations syndicales en Autriche ajoute les observations suivantes à ce rapport:

Comme les affaires reprennent un peu partout, nous comptons bientôt pouvoir rattraper les pertes subies par la crise. Malgré que nos organisations syndicales ont perdu un certain nombre d'adhérents et malgré les dépenses extraordinaires qu'ont exigées les secours aux chômeurs, nous pouvons constater que nos organisations ont cependant pu maintenir toutes les positions acquises que le patronat cherchait à reconquérir en profitant de la situation difficile dans laquelle la dépression économique avait placé les syndicats ouvriers. Ce fait est d'autant plus réjouissant que la coalition patronale, appuyée par les autorités publiques, a cherché à intimider les travailleurs syndiqués par plusieurs lock-outs.

I. Deutsch.

### Les organisations syndicales en Italie

#### Du caractère des organisations

Les bas salaires payés dans la plupart des métiers ne permettent pas l'adaptation générale du système de l'organisation syndicale à cotisation élevée. Puis, l'industrie est encore relativement peu développée. Ce sont deux facteurs qui expliquent pourquoi nous trouvons en Italie des organisations syndicales moins fortes que dans les autres pays; ils sont aussi la cause que dans les organi-

(\*) L'Etat autrichien a aussi le monopole du tabac.

sations existantes les fluctuations des membres prennent des proportions considérables qui rendent le travail méthodique très difficile. La statistique sur les grèves, publiée dans le No 7 de la *Revue syndicale* (première année) le prouve suffisamment. Elle nous a montré clairement que les ouvriers ne se syndiquaient que peu avant ou pendant les mouvements et les grèves pour disparaître presque aussitôt le mouvement terminé. C'est la cause principale des défaites qui sont à enregistrer. Il est compréhensible que ces mouvements spontanés avec leurs insuccès soient un frein au développement des organisations syndicales.

Les anarchistes profitent de cette situation pour agrandir les scissions qui existent et pour faire de la propagande contre toute organisation. Quand on pense ensuite à l'instruction rudimentaire que possède la plupart des ouvriers italiens, on ne devient certainement pas optimiste, car il y a peu d'espoir qu'un changement dans cette tactique se produise bientôt. Quand on compare le nombre des ouvriers organisés dans les bourses de travail, qui sont formées par des sociétés autonomes avec le nombre des membres des fédérations de métier (à l'exception des ouvriers de campagne et de ceux des chemins de fer) on arrive au résultat que même plus que la moitié des ouvriers organisés ne font pas partie de leurs fédérations de métier, mais on les compte quand même parmi les syndiqués (voir les tableaux).

Les organisations donnent leur préférence aux *coopératives de production* et il y a peu de pays où elles se sont autant développées qu'en Italie. Déjà en 1902, il en existait 153. Il s'agissait de coopératives des typographes, des menuisiers, des maçons et autres. Celle des verriers a pris des dimensions considérables; elle possède cinq fabriques qui sont à Livorno, Vietri sul Mare, Imola, Sesta Calende et à Asti. En 1903 fut fondée à Milan la „Fédération des coopératives de production“ dans le but d'unifier l'organisation des coopératives du pays entier et de régler leur appui réciproque. Dans cette fédération ne sont admis que des coopératives dont les membres font partie de leur fédération de métier. La fédération possède un bureau commercial qui appuie et dirige l'activité des coopératives; puis elle possède une école où les membres peuvent apprendre la comptabilité et s'instruire sur la technique commerciale. En ce qui concerne les institutions de secours, la fédération paraît être bien à la hauteur de sa tâche. Elle entretient une propre caisse d'assurance pour le chômage, la maladie et la vieillesse. En 1907, elle se composait de neuf coopératives du bâtiment, 13 coopératives industrielles: celles des typographes, tailleur, fabr. de meubles en fer, fabr. de cannes et de parapluies, tanneurs, vendeurs de lait, etc.; la plus forte coopérative occupe 270 ouvriers; son mouvement d'affaires annuelles se chiffre à 800,000 fr. Le nombre des membres de la fédération est de 5 à 6000; celui des ouvriers

### Les fédérations de métier de l'Italie.

Fédérations	Nombre des membres						Comptes					
	1er janv. 1907		1er janv. 1908		1er janv. 1909		1907		1908		1909	
	Sections	Membres	Sections	Membres	Sections	Membres	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Ouvriers sur métaux . . . . .	111	26,906	83	15,705	70	8,000	—	—	38,215	37,256	21,653	19,026
Orfèvres . . . . .	n'existe pas encore	17	1,405	14	1,523	—	—	—	—	—	500	300
Chauffeurs de chaudières . . . . .	n'existe pas encore	5	361	dissoute	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie chimique . . . . .	19	4,623	27	4,346	23	3,164	—	—	3,790	3,360	1,999	1,911
Industrie céramique . . . . .	30	1,873	30	1,737	27	2,225	4,101	3,095	4,500	4,000	4,694	3,635
Souffleurs de bouteilles . . . . .	6	848	6	940	6	1,092	11,701	9,456	3,444	1,425	10,000	6,000
Polisseurs de verre . . . . .	11	137	11	149	11	150	18,771	4,353	18,761	4,418	7,000	7,900
Ouvriers des verreries . . . . .	17	1,900	21	3,170	19	3,526	5,289	2,519	47,989	44,645	56,083	45,487
Ouvriers auxiliaires des verreries	n'existe pas encore	13	1,069	12	913	—	—	—	1,071	1,050	400	580
Ouvriers du bâtiment . . . . .	508	51,605	474	48,871	487	41,732	—	—	133,775	131,460	110,859	97,506
Ouvriers sur bois . . . . .	65	3,114	68	3,135	46	2,058	4,500	4,500	6,200	5,785	3,615	3,014
Ouvriers du livre . . . . .	124	9,643	70	12,751	119	12,578	51,048	44,783	38,775	21,611	70,084	82,739
Lithographes . . . . .	9	950	10	1,077	12	954	11,444	10,086	15,387	10,652	16,661	26,921
Ouvriers du textile . . . . .	69	9,355	93	12,079	103	11,124	14,069	12,230	23,156	22,267	21,518	20,739
Tailleurs et tailleuses . . . . .	11	569	dissoute	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tanneurs . . . . .	12	1,526	16	1,809	15	2,080	4,409	4,208	—	—	—	—
Cordonniers . . . . .	97	8,788	73	3,146	dissoute	1,766	1,598	3,397	2,084	—	—	—
Chapeliers . . . . .	35	4,963	36	5,896	43	5,510	17,533	13,715	17,533	13,715	22,004	14,275
Boulanger . . . . .	86	5,566	103	8,136	100	8,593	8,933	8,997	8,285	8,204	10,261	9,719
Coiffeurs . . . . .	11	787	dissoute	—	—	308	236	—	—	—	—	—
Gardes-malades . . . . .	52	3,974	58	3,286	59	3,465	4,500	4,000	4,000	4,000	4,588	3,792
Personnel des hôtels . . . . .	n'existe pas encore	22	5,052	26	4,419	—	—	—	—	—	881	906
Cheminots . . . . .	700	42,000	1251	40,000	1250	44,961	—	—	200,364	151,697	202,326	196,400
Ouvriers des ports de mer . . . . .	17	15,558	dissoute	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouvriers de l'Etat . . . . .	54	9,586	63	17,473	58	9,082	—	—	15,000	12,000	11,200	11,436
Nouvellement fondées :												
Ouvriers des allumettes . . . . .	—	—	—	—	23	5,911	—	—	—	—	—	—
Relieurs . . . . .	—	—	—	—	7	2,166	—	—	—	—	—	—
Bouchers . . . . .	—	—	—	—	7	610	—	—	—	—	345	375
Total	2045	204,271	2550	191,599	2538	175,836	158,372	124,676	583,642	480,526	576,671	552,661

Observations : <sup>1</sup> De 1903 à 1906. <sup>2</sup> En outre 55 sous-sections. <sup>3</sup> Chiffres de l'année précédente, les comptes de 1907 n'étant pas encore bouclés.

Fédérations	Siège central	Journal	Cotisation annuelle Lire et Cent.	Secours			Sièges de secrétaires régionaux
				Service de placement	Chômage	Viatique	
Ouvriers sur métaux . . .	Rome	Il Metallurgico	1.80	—	—	—	
Orfèvres . . . . .	Naples	L'Orefice	—.60	—	—	—	
Chauffeurs de chaudières .	Milan	—	2.50	oui	oui	—	
Industrie chimique . . . .	Rome	Il lavorante nell'industria chimica	1.20	—	—	—	Milan
Industrie céramique . . . .	Imola	Il Ceramista	2.40	oui	—	—	
Souffleurs de bouteilles .	Savone	La Bottiglia	4.20—12.60	oui	—	—	
Polisseurs de verre . . . .	Pise	—	48.—	oui	oui	—	
Ouvriers des verreries . .	Milan	Il Vetro bianco	9.60—24	oui	oui	—	
Ouvriers auxil. des verreries	Livorno	—	1.80	oui	—	—	
Ouvriers du bâtiment . . .	Turin	L'Edilizia	2.40—4.20	—	—	oui	Milan, Turin, Bologne, Vincenza, Modène, Mantoue
Ouvriers sur bois . . . . .	Turin	Il lavorante in Legno	1.80	—	—	—	Turin, Milan, Bologne
Ouvriers du livre . . . . .	Milan	Il lavoratore del libro	3.64—11.96	oui	oui	oui	Bologne, Gênes, Milan, Naples, Turin, Florence, Venise, Rome, Palerme
Lithographes . . . . .	Milan	Il litografo	32.40—43.20	oui	oui	oui	
Ouvriers du textile . . . .	Milan	Le Arti tessili	1.80	—	—	—	
Chapeliers . . . . .	Monza	Il Cappellaio	2.60—7.80	oui	—	oui	
Tanneurs . . . . .	Milan	—	1.20	—	—	—	Turin
Cordonniers . . . . .	Parme	Il lavoratore nelle pelli	1.20	—	—	—	
Boulanger . . . . .	Milan	La Sveglia	2.40	oui	oui	—	
Gardes-malades . . . . .	Rome	L'Infermiere	1.80	oui	—	—	
Personnel des hôtels . . .	Rome	Il lavoratore d'albergo e della mensa	1.25	oui	—	—	Milan
Cheminots . . . . .	Milan	La Tribuna del Ferrovieri	2.65—5.80	—	—	—	
Ouvriers de l'Etat . . . .	Turin	L'Unione	0.84	—	—	—	
Ouvriers des allumettes .	Favara	—	5 % des cotisations de section	—	—	—	
Relieurs . . . . .	Milan	—	3.64—12.48	oui	—	oui	
Bouchers . . . . .	Modène	—	0.50	—	—	—	

*Observations : Les sections des ouvriers sur métaux payent des secours de voyage, la section de Milan des secours de chômage. Les ouvriers des verreries possèdent une caisse de maladie dont les dépenses étaient en 1909 de 4575 fr., de même les lithographes, dépenses en 1909 de 4352 fr. Les sections de la fédération du livre payent des secours de chômage.*

occupés dans les coopératives affiliées de 2000 et le chiffre d'affaires annuelles se monte à environ 16 millions de francs.

### La force numérique des organisations

#### Les fédérations de métier

On distingue des fédérations de métier proprement dites et les fédérations d'industrie. Selon le "Bollettino del Lavoro" on comptait au commencement de l'année 1908 22 fédérations de métier avec 2550 sections et 191,599 membres contre 21 fédérations avec 2045 sections et 204,271 membres l'année précédente. Des tableaux ci-après il résulte aussi que quelques fédérations n'existent qu'en apparence. Les fédérations les plus fortes en comparaison du nombre des ouvriers occupés dans le métier ou dans l'industrie respective, sont celles des arts graphiques, des verriers, des chapeliers, des ouvriers du bâtiment et des cheminots. Très peu syndiqués sont les métallurgistes et les ouvriers du textile. Les employés des postes, télégraphes et téléphones ne sont pas mentionnés dans la statistique, ni les ouvriers de campagne, quelques coopératives des ouvriers verriers y manquent également. En 1908 se sont formées quelques nouvelles fédérations, ainsi celle des ouvriers des sucreries et la fédération des métallurgistes de Sicile.

La diminution du nombre des membres provient spécialement de la dissolution de la fédération des ouvriers des ports de mer, cette fédération ayant compté 15,000 membres. Par contre, les ouvriers de l'Etat, du livre,

ainsi que les boulanger ont passablement augmenté l'effectif de leurs organisations. Une diminution ont aussi à enregistrer les cordonniers et les métallurgistes (11,201).

Nous voyons que les organisations de l'Italie sont encore très faibles tant en nombre qu'en finances, un fait qui est d'ailleurs encore prouvé par les calculs suivants :

Fédérations	Recettes par membre et par année, fr.
Ouvriers des verreries	15.14
Lithographes	14.28
Cheminots	5.—
Verriers (souffleurs d. bouteil.)	3.66
Ouvriers du livre	3.04
Chapeliers	2.97
Ouvriers du bâtiment	2.73
Ouvr. de l'industrie céramique	2.59
Ouvriers sur métaux	2.40
Ouvriers sur bois	1.97
Ouvriers du textile	1.91
Gardes-malades	1.20
Cordonniers, boulanger	1.—
Ouvr. de l'industrie chimique	0.87
Ouvriers de l'Etat	0.80

Le total des recettes provenant des cotisations de 181,754 ouvriers syndiqués est de 564,881 fr. en 1908; les dépenses se chiffrent à 476,108 fr., cela fait en moyenne fr. 3.10 de recettes par année et par membre et fr. 2.61 de dépenses. Naturellement ce ne sont que les chiffres

des fédérations ou des caisses centrales; à côté de celles-ci les sections ont leurs caisses et des cotisations locales.

C'est ainsi que la section des typographes de Milan possède une fortune de 130,456 fr. et les maçons de Milan 74,920. Nous voyons par le tableau 2 que les institutions de secours ne sont que peu développées; cependant il y a des fédérations qui dépensent des sommes assez fortes dans ce but, par exemple:

	Dépenses pour	Fr.
Ouvriers du livre	secours de voyage 1872—1879	5,000
	1879—1908	82,328
Lithographes	secours de maladie 1873—1905	47,094
"	secours de décès 1880—1905	1,614
"	secours de chômage 1891—1905	16,698
Chapeliers	" 1902—1905	22,632
Verriers	" 1906—1907	189
"	secours de maladie 308	
Ouvriers du livre	grèves 1879—1905	524,423
Chapeliers	" 1902—1905	18,032
Lithographes	" 1874—1905	41,681
Verriers	" 1906—1907	22,745
Ouvriers du textile	" 1907	4,277
Ouvriers du bâtiment	" 1902—1904	120,561

Si nous considérons un peu les succès des mouvements des dernières années, nous remarquons que ce ne sont que les six fédérations ci-dessus qui obtiennent des résultats positifs, tandis que toutes les autres fédérations restent bien en arrière sur les premières à cause du manque de fonds pour mener une lutte sérieuse.

C'est à cette force là que la fédération des ouvriers des verreries doit les succès qu'elle a obtenus; nous ne rappelons que le tarif qu'elle a réussi à introduire en 1908. Dans ce mouvement contre le trust de l'industrie verrière, elle a réussi à obtenir une augmentation totale de 130,000 francs par année pour 4000 ouvriers occupés dans 18 fabriques. Ce contrat — il y en a très peu de ce genre en Italie — garantit aux ouvriers une augmentation de salaire pour les heures supplémentaires qui est de 50 %, ainsi que de l'occupation régulière pendant 9 mois de l'année, la journée de 9 heures, la reconnaissance du service de placement de la fédération et d'un tribunal d'arbitrage. Malheureusement de tels contrats sont une exception pour l'Italie, mais aussi les organisations du genre des verriers y sont rares.



## Le répertoire capitaliste.

### Les fortunes privées aux Pays-Bas.

On vient de publier une statistique intéressante sur les fortunes en Hollande. Il résulte de cette statistique qu'il existe dans ce pays 519 personnes dont la fortune dépasse 1,000,000 de florins. En effet, sur ce chiffre, 205 sont imposées pour un capital de 1,000,000 à 1,500,000 florins, 93 pour un capital de 1,500,000 à 2,000,000 de florins, 125 pour un capital de 2,000,000 à 5,000,000, 11 pour un capital de 5,000,000 à 10,000,000, et 5 pour un capital de plus de 10,000,000. La majeure partie de ces millionnaires exercent une profession, un commerce, ou occupent des fonctions publiques. Cette même statistique permet de constater que depuis 1894 jusqu'en 1908, le nombre des millionnaires a augmenté de 117, et le total de leur fortune est monté de 778,000,000 à 1,019,000,000 de florins.

### La fortune des capitalistes français augmentée de 6 milliards en 1909.

La fortune des capitalistes de France a augmenté de 6 milliards dans l'année qui vient de finir!

Cette constatation, agréable pour la classe bourgeoise est faite par M. Edmond Théry, qui dans son journal *l'Economiste européen* écrit:

La valeur du portefeuille de nos compatriotes s'est améliorée, en 1909, de plus d'un milliard et demi de francs, du chef de la hausse des titres français; mais ce portefeuille contient pour environ 38 milliards de francs de titres étrangers, qui ont également bénéficié, dans leur ensemble, d'une plus-value considérable, et il n'y a aucune exagération à supposer qu'ils ont haussé d'environ 4 % au cours de l'exercice écoulé: ce serait donc une nouvelle plus-value d'un milliard et demi de francs à ajouter à la précédente.

Enfin, nous savons que sur les 4,294 millions de francs de nouveaux titres émis ou introduits sur le marché français en 1909, les trois quarts environ, soit à peu près 3,200 millions de francs, sont restés entre les mains de nos compatriotes. On se trouve ainsi, pour le portefeuille français, en présence d'une plus-value totale d'un peu plus de 6 milliards de francs, que les amortissements pratiqués pendant l'exercice ont dû ramener à 5 milliards de francs au minimum.

On peut donc affirmer, conclut M. Théry, qu'à aucune époque de son histoire la fortune mobilière de la France n'a autant progressé au cours d'un seul exercice.

### Concentration capitaliste.

A Lyon, les métiers à la main pour le tissage de la soie, qui étaient au nombre de 50,000 en 1848, ne sont plus que 8,637 en 1900, et la moitié de ces métiers seulement sont occupés régulièrement.

Le nombre des dentellières à la main en Belgique est tombé de 150,000 en 1850, à 47,000 en 1896. Les dentellières du Calvados, dont le chiffre était estimé à 70,000 en 1823 et à 50,000 en 1851, ne sont plus qu'un millier en 1900.

En Allemagne, les tissages à domicile ont passé de 235,363 en 1882, à 162,435 en 1895; entre les deux dates, le nombre des personnes employées dans cette industrie est tombé de 285,102 à 195,780.

En Russie même, la concentration s'est opérée: en 1866 on y comptait 94,566 ouvriers tisseurs à domicile; en 1875, il y a 242,051 tisseurs dans les fabriques et 20,475 à domicile.

*Le Socialisme.*



## Revue internationale.

### Conditions de travail et salaires dans l'industrie textile.

#### *Tissage de la laine.*

*Angleterre.* — En Angleterre l'industrie de la laine a surtout lieu dans le Yorkshire. Un rapport envoyé en Huddersfield par le secrétaire de l'Union générale des tisserands, établit que c'est l'habitude pour chaque ouvrier de ne surveiller qu'un seul métier. La largeur de cadre des métiers est généralement de 2 mètres 25. Le nombre maximum de navettes employées est de 7, la vitesse du métier varie de 80 à 110 coups de navette par minute, et les salaires moyens sont de 35 francs par semaine pour les hommes et fr. 27.50 pour les femmes. Dans certains cas les ouvriers sont payés à la journée, dans d'autres cas, aux pièces.

Les salaires aux pièces varient suivant le nombre de coups de navette par pouce.

Il y a une légère différence en moins dans les prix à la journée comparés à ceux aux pièces. Les heures de travail sont de 55 1/2 par semaine comme dans l'industrie du coton: 10 heures les cinq premiers jours et 5 1/2 les samedis.

*Allemagne.* — On ne donne aucune information sur le tissage de la laine dans ce pays.